



Valenton, le 1er mai 2023

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 mars 2023

Membres présent-es : Odile CROMBEZ, Yolande LINZ, Aniko MEKSZ, Michèle PETIT LETURGEZ, Maryse PIVONET, Sandrine TORTORA, Nolwenn VANEY, Alphonse BOYE, Roger DARTHOUT, Mario DOS SANTOS, Pierre LENTIER, Hervé PROUX, Richard UZAN, Christian ZAKARIAN,

Membres excusé-es : Laurence ROBE, Nolwenn VANEY, Pierre BOTTONI, Clément COUTEAU, Bruno GEHAN, Pascal LEANDRI,

Invitée : Lucie CARVALHO

L'ordre du jour :

1. Approbation du dernier CA
2. Tour d'horizon des commissions
3. Questions diverses

I. Approbation du procès-verbal CA du 19 janvier 2023

Aucune modification est à apporter, le procès-verbal est adopté.

II. Tour d'horizon des commissions

- Commission CMCD

Gest'hand n'est toujours pas à jour. Les exports qui devraient être communiqués à nos clubs ne sont donc pas performants, Richard Uzan va donc faire le contrôle manuellement.

- Commission technique

Aniko MEKSZ remercie les membres du conseil d'administration de leur présence lors des intercomités mais est déçue par l'absence de Pascal Léandri sur les féminines.

Les équipes du comité sont qualifiées pour le prochain tour national prévu le week-end de Pâques à Tremblay en France pour les masculins et La Flèche pour les féminines.
Le recyclage « animateur est terminé.

Commission jeunes

La commission regrette de devoir relancer les clubs et obtenir des réponses uniquement lorsque les clubs sont menacés de pénalités.

- Commission de discipline

La commission va traiter 5 dossiers, il reste 3 autres en attente.

Des regrets sur le manque de performance de notre connexion internet qui ne permet pas de tenir des commissions en visio.

Hervé Proux regrette de devoir juger de plus en plus de dossiers dus à de mauvais comportements à l'encontre des JAJ et d'insultes envers arbitres.

Info : le jeudi 16 mars se tiendra à la MDH une réunion commune avec le Jury d'appel ayant pour thème « l'instruction des dossiers.

- Commission arbitrage

Pour les adultes, les test écrits sont terminés, il reste un test pratique à finaliser.

Pour les jeunes, 2 formations prévues pour les - 15 et - 18 mais aucune pour les - 13, les clubs ont été informés en début de saison. Yolande Linz ainsi qu'Aniko Mekszt regrettent ce fait. Mario Dos Santos évoque un problème de ressources humaines au sein de la commission rendant impossible cette formation pour les - 13.

Les matches sont arbitrés entre 88 à 90%.

Info : 1 paire de JAJ 2005 du val de marne est prise régulièrement sur les intercomités et prochainement un arbitre officiera en UNSS. 2 paires vont être proposées pour la saison prochaine à la région.

- Pôle intégrité

Une visio animée par LOG'IN abordant la prévention des risques des réseaux sociaux est programmée le samedi 25 mars à partir de 14h (durée 1heure), une invitation à se connecter a été adressée à l'attention de tous nos clubs ainsi qu'un post sur Facebook.

- Commission salles et terrains

Une demande d'homologation pour un nouveau gymnase sur la ville de St Maur a été enregistrée, un autre gymnase devrait voir le jour sur la ville de Villejuif mais le comité n'a pas encore été sollicité.

- Commission finances

Alphonse Boye précise qu'il ne peut pas nous communiquer les comptes 2022 car ils nécessitent des contrôles.

Il regrette que la formation sur le logiciel compta suivie par notre salarié n'était pas adaptée aux besoins du comité. Il aurait fallu l'accompagner dans sa recherche sans oublier la bonne volonté de ce dernier.

Il remercie également Lucie Carvalho pour son aide.

Il s'étonne de l'augmentation des amendes qui ont triplé par rapport à la saison passée : ne faut-il pas être plus proche des clubs et les aider ?

A la lecture des futurs vœux fédéraux, la FF handball va augmenter la part des licences, ce qui obligera la Ligue et le comité à faire de même. Alphonse Boye envisage de proposer aux clubs de passer la part licence à 12 euros soit une augmentation d'environ 25%. Cette augmentation ne fait pas l'unanimité du CA. Elle sera tout de même proposée lors de notre prochaine AG mais devra être justifiée.

Aniko Meksz pose la question de Laurence Robe à savoir « en l'absence de conseiller technique, les responsables techniques adressaient directement les vacations de leur secteur à Alphonse BOYE avec copie à Pierre Lentier. Dorénavant, il est demandé que Pascal Léandri (qui n'est au courant de rien) les valide. A quoi sert cette validation ?

Pierre Lentier s'étonne que ce sujet n'ait pas été évoqué lors de la dernière réunion entre le président et la technique . la réponse apportée est « parce que cela ne s'était pas encore produit ». -> sujet à revoir lors d'une prochaine réunion.

- Commission Développement

Lucie Carvalho intervient tous les lundis auprès des clubs.

Un appel à projets a été adressé aux clubs : à ce sujet, le club de Bonneuil a sollicité l'aide du comité.

- Commission statuts et règlements

Yolande Linz et Pierre Lentier évoquent rapidement les futurs vœux fédéraux.

III. Questions diverses

- JO 2024 : Que fait-on ? Quelles actions ?

La mise en place d'une commission Ad Hoc est nécessaire.

- Informatique : une parabole de 3 à 14 mégabits a été installée. Une rencontre avec le maire de Valenton s'est tenue au cours de laquelle nous avons évoqué nos soucis : fait important le comité est situé dans un quartier non fibré.

Odile CROMBEZ

Secrétaire de séance

Pierre LENTIER

Président